



Vendeur malhonnête avant compromis

Par **NinoM2000**, le **15/09/2009** à **14:54**

Bonjour,
Une petite question d'ordre immobilier.
Suite à une petite annonce parue sur internet, je prends contact avec la vendeuse. Nous nous mettons d'accord sur le tarif d'achat de la maison. La banque est ok, les notaires se mettent en relation. Alors que nous étions prêts à signer le compromis, une tierce personne fait une offre supérieure. Nous nous alignons. Dès ce moment, la vendeuse ne souhaite plus nous vendre son bien, mais préfère traiter avec cette personne.
Pouvons nous nous retourner contre la vendeuse pour refus de vente? Est-il possible d'empêcher la vente?
Merci d'avance